



## ÉMOLUMENTS

Certains documents sont délivrés par le collège sur la base d'une tarification appliquée par le Collège de Genève.

Selon l'article 60 du règlement de l'Enseignement secondaire II et tertiaire (C.1 10.31) :

1a) Certificats de maturité :	photocopie authentifiée	CHF 30.-
1b) Bulletin scolaire :	photocopie authentifiée	CHF 30.-
	photocopie simple	CHF 10.-
1c) Procès-verbal maturité :	photocopie authentifiée	CHF 30.-
2a) Attestation de scolarité :	2 exemplaires année en cours duplicata	gratuits CHF 10.-
2a) Attestation pour organisations internationales : (liste des livres, prix des repas, voyages)		CHF 10.-
2b) Carte de collégien :	nouvelle carte	CHF 10.-

### Divers

Attestation service militaire :		gratuit
Attestation niveau langue B2 :		CHF 10.-
Attestations USA ou Grande-Bretagne (traduction) :		CHF 40.-
Horaires :		CHF 0.50
Acétate :		CHF 0.50
Carte de photocopies (50 photocopies) :		CHF 5.-